Le dialogue au programme

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **32 (1995)**

Heft 1233

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015674

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

9 novembre 1995 – nº 1233
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

Le dialogue au programme

«Si vous avez la prétention de diriger le pays, alors mettez-vous d'accord sur un programme commun de gouvernement, faute de quoi nous ne pourrons accorder notre soutien à vos candidats au Conseil fédéral». Cette invite aux partis gouvernementaux, les libéraux l'ont adressée en octobre dernier en proposant sans succès de repousser à décembre le remplacement d'Otto Stich, à savoir lors du renouvellement de l'ensemble du collège exécutif.

On apprend maintenant, par une indiscrétion, que 31 parlementaires, des socialistes, des radicaux, des démocrates-chrétiens et des verts, réunis dans un groupe de travail «Dialogue», ont approuvé avant les élections déjà une déclaration posant les jalons d'un programme gouvernemental de renouveau. Mais la tentative a semble-t-il fait long feu: les états-majors des partis, soucieux d'abord de marquer leurs différences, se sont distancés de cette action et les initiateurs eux-mêmes, notamment les socialistes – se sont-ils fait taper sur les doigts? – relativisent la portée de leur geste. Un geste qui viserait plus à promouvoir le dialogue politique qu'à imposer une discipline commune aux partis gouvernementaux.

Cet appel à une majorité responsable et concordante n'est pas nouveau. Il y a quatre ans, le parti démocrate-chrétien, dans l'un de ses rôles préférés, celui du centre rassembleur, en appelait déjà à un véritable programme de gouvernement. Des groupes de travail furent mis sur pied qui rapidement s'effilochèrent au profit des luttes partisanes et des compromis ponctuels.

Est-ce à dire qu'il faut renoncer à l'idée d'un programme liant le Conseil fédéral et les partis qui y sont représentés? Assurément, si l'on fait référence à un système où s'affrontent systématiquement majorité et opposition et où le gouvernement assure son existence grâce au soutien sans faille de la première. La Suisse, faut-il le rappeler, ne vit pas en régime parlementaire; le Conseil fédéral n'est pas un gouvernement de coalition et l'exercice des droits populaires peut à tout moment perturber la belle ordonnance d'un programme. Dans notre pays, c'est le peuple et lui seul qui exprime l'avis majoritaire, non pas au moment des élections mais lors de chaque votation, à l'occasion en s'opposant à ses autorités.

Cela étant, reste la nécessité de regarder au-delà des affaires quotidiennes et de mieux préparer des solutions susceptibles d'un large soutien parlementaire et populaire. A cet égard, les mécanismes de décision qui prévalent actuellement, même bien rodés, ne donnent pas satisfaction. Les projets présentés sont trop souvent ponctuels, isolés de leur contexte et obéissent à la loi de la moindre résistance; d'emblée il faut éviter de heurter et arrondir les angles. A ce stade déjà, le débat se circonscrit à des questions de détail. La procédure de consultation, rituel lourd et finalement peu représentatif, sert d'abord de faire-valoir médiatique aux organisations participantes.

Si programme il doit y avoir, c'est d'abord celui du Conseil fédéral. Face aux fractures qui caractérisent le paysage politique, c'est à lui de montrer la direction, de présenter la vue d'ensemble, d'évoquer les alternatives, leurs avantages et leurs inconvénients. Cette fonction de pilotage, le programme de législature, un outil à la fois trop général et trop rigide, ne l'épuise pas. Elle exige concrétisation et actualisation dans les grands domaines de la politique fédérale – relations avec l'Europe, sécurité sociale, assainissement des finances, politique des transports et de l'énergie par exemple.

Le Conseil fédéral ne dispose pas d'une majorité automatique, ni parlementaire ni populaire. Il doit convaincre et négocier. Les entretiens que le collège organise régulièrement avec les directions des partis gouvernementaux ne semblent pas être le moment privilégié de l'alchimie politique, celui où se construit la vue d'ensemble et s'ordonnent les solutions. Aussi faut-il saluer l'existence d'un groupe de parlementaires novateurs et prêts au dialogue, potentiel partenaire d'un gouvernement décidé à remplir son rôle. Déjà lors de la précédente législature, ces députés d'un troisième type avaient contribué à sortir de l'ornière des dossiers tels que l'AVS et l'assurance-chômage.

JD